

QUATRIEME ÉDITION DU PRIX DE L'EXCELLENCE
« DROIT, JUSTICE, PAIX »
DE LA COUR SUPRÊME DU BÉNIN



N° 25.498 /PCS/SG/DERSFC/S

CHRONOGRAMME REAMENAGE

- 1 – Date limite de dépôt des contributions : **vendredi 05 septembre 2025**
- 2 – Constitution du jury : **septembre 2025** (ordonnance du Président de la Cour suprême)
- 3 – Travaux et délibérations du jury : **lundi 06 au vendredi 24 octobre 2025**
 - Etude des dossiers
 - Pré-sélection de cinq (5) candidats
 - Epreuve orale
 - Sélection des candidats
 - Proclamation des résultats.
- 4 – Remise de prix

La remise de prix interviendra en marge de l'audience solennelle de rentrée judiciaire, **le vendredi 31 octobre 2025**, ou de tout autre événement solennel organisé par la Cour suprême.
- 5 – Publication de la production scientifique primée : **Novembre-décembre 2025**
 - Site internet
 - Rapport général de la Cour suprême de l'année 2024-2025
 - Bulletin semestriel de droit et d'information de la Cour suprême.

Le Président de la Cour suprême
Victor Dassi ADOSSOU